

Compte-rendu de la rencontre des référents du Quartier « Côteau – Route de Jaulan » du 28/03/18

Présents :

- Elodie RAITANO
- Michel GROUSSON
- Agnès MAURER
- Olivier BOUCHERLE

Ordre du jour :

- Proposition de repas de quartier,
- Proposition de concours maisons/jardins fleuries et concours décors de Noël
- Remarques diverses

1) REPAS DE QUARTIER

Invitations (avec coupon-réponse) mises en page par E. RAITANO et soumis à l'acceptation des référents.

La fête des voisins nationale tombant le vendredi 25 Mai 2018, E. RAITANO propose le samedi 26 ou le dimanche 26 Mai 2018, le midi. Après discussion, le samedi 26 Mai est retenu par les référents présents.

Un mail sera envoyé à la mairie par E. RAITANO pour faire une demande d'arrêté municipal visant à faire fermer le Chemin des Lèches ce jour-là, de l'entrée Nord jusqu'au N°245.

La mairie peut, selon les disponibilités, fournir tables et bancs (6-8pers). Demande à faire rapidement par mail à la mairie, au regard de la période estivale (très demandée).

Estimation du nombre de tables/bancs à prévoir : estimation 150 personnes, sera confirmé le 4 Mai (à +/-10%). Voir avec les personnes du Chemin des Lèches chez qui stocker les tables/bancs qui seraient livrés la veille.

Vaisselle jetable ou pas ? Le choix est fait que chaque personne apportera son couvert, ceci afin de limiter les déchets.

Proposition d'A. MAURER : prévoir une cagnotte (participation libre) de repas de quartier pour l'année suivante. Cette cagnotte serait utilisée pour acheter pain, serviettes en papier/sopalin, quelques boissons...

Une feuille d'émargement sera établie et O. BOUCHERLE se propose de tenir la « caisse » afin d'avoir une traçabilité claire et transparente. La cagnotte sera conservée dans la caisse du Comité des Fêtes et utilisée uniquement sur justificatifs.

Décision des référents pour se retrouver le Mercredi 4 Mai afin d'effectuer un porte à porte pour avertir les personnes impactées par la fermeture de la rue, de 14h à 16h.

Communication : E. RAITANO fera les photocopies, et enverra un mail aux membres du Comité en vue d'effectuer une distribution par boîtes aux lettres avant le 10 Avril, selon la répartition prévue initialement. En cas de membres distributeurs absents, les référents s'organiseront.

Proposition d'avoir de la musique : le problème étant le respect de la législation en terme de nuisances sonores... A voir

Après validation des points cités ci-dessus, une idée d'A. MAURER est retenue : organiser le repas de quartier Chemin de la Jonchère : pas de voisins à déranger, pas de circulation, parking possible devant la Bergeronne. Seul problème : pas de point électrique ni point d'eau, ni toilettes. Possibilité de demander à l'association de chasse, sinon, se renseigner pour des toilettes sèches, O. BOUCHERLE propose d'apporter eau/électricité si l'association de chasse ne peut pas nous aider. Il peut aussi stocker tables/bancs => annulation du porte à porte, modification de la demande d'arrêté municipal.

Après réflexion, l'idée initiale d'organiser ce repas chemin des Lèches est reprise et validée car le chemin de la Jonchère ne dispose pas d'éclairage public, ce qui, associé aux problèmes précédemment cités, faisait plus d'inconvénients que d'avantage en terme de logistique.

2) PROPOSITION DE CONCOURS MAISONS/JARDINS FLEURIS ET CONCOURS DECOS DE NOËL

Une proposition de concours pour la commune est soumise à validation aux référents présents avant d'en faire part à la Municipalité.

Les référents ayant validé le projet proposé, un mail sera envoyé à Laurent CRUMIERE, en proposant que ce concours soit pris en charge par le Comité des Fêtes (détails d'organisation et calendrier proposé remis à O. BOUCHERLE en version papier)

Proposer à Laurent CRUMIERE d'en informer les autres référents de quartier de la commune afin de faire un sondage pour voir d'ici la prochaine rencontre Référents/Municipalité si des gens sont intéressés par ces concours avant de les organiser.

3) REMARQUES DIVERSES

Remarques faites par M. GROUSSON :

Route de Jaulan : les 5 premiers virages sont dangereux pour les piétons/poussettes = *problème déjà connu de la municipalité.*

Allée des Tournesols (quartier Les Lauzes) : un arbre le long du Chemin de la Lauze gêne la visibilité (tronc plein de lierre) et le bas-côté n'est pas matérialisé = une photo sera effectuée et un mail sera envoyé à la mairie pour les informer.

Parking des écoles : les parents attendent dans la voiture en laissant tourner le moteur, négligeant ainsi les piétons qui respirent ce CO² = *envoyer un mail à Laurent CRUMIERE, Evelyne COULMONT et Serge BALLET afin de proposer une sensibilisation des parents via le cahier de liaison aux vacances de Toussaints*